

Licence de droit (parcours Droit-marché de l'art)



→ Les représentations des lycéens

« Le droit est omniprésent dans la vie de tous les jours, alors je voulais en savoir plus »

« Le domaine juridique m'a toujours intéressé et il y a beaucoup de débouchés »

« Je voudrais travailler dans le domaine du patrimoine. »

→ Enseignements de première année



La licence de Droit – parcours Marché de l'art - est proposée uniquement à Quimper.

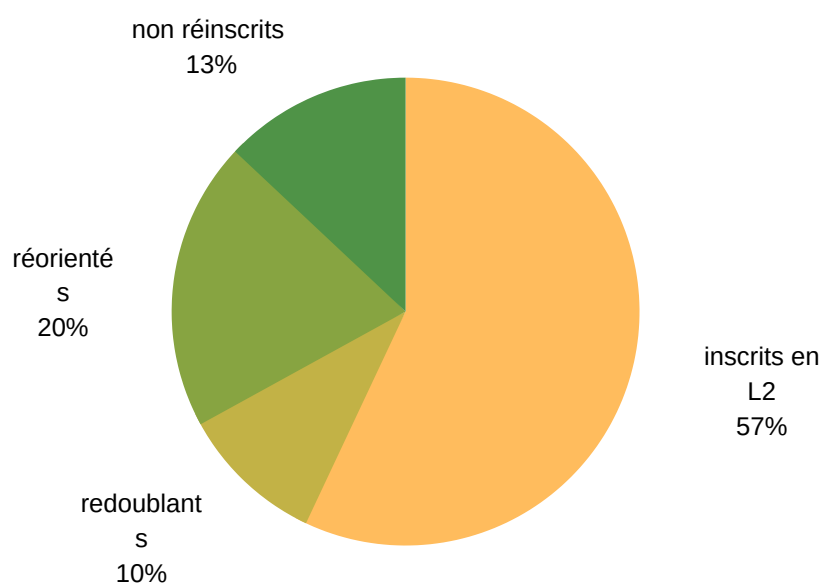
Les cours de la Licence 1 sont réunis autour des deux disciplines : le droit et l'histoire de l'art. Quelques exemples de matières sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Droit	Histoire de l'art
Droit privé (<i>Droit des personnes, Droit de la famille...</i>)	Art antique
Droit public (<i>Droit constitutionnel, Institutions Administratives...</i>)	Art médiéval
	Art moderne
	Art contemporain

D'autres enseignements viennent compléter la formation :

Langues	Méthodologie
Informatique	Projet Professionnel

→ Devenir des étudiants inscrits à l'UBO en 2017-2018



Il y avait en 2017/2018, 30 étudiants inscrits en 1ère année Licence Droit - histoire de l'art. Ce parcours n'a lieu qu'à Quimper.

→ Répartition des étudiants suivant leur inscription en 2018-2019 et le type de bac

Les présents aux examens

inscription 2018/2019	général	techno	total
inscrits en L2	17		17
redoublants	3		3
réorientés	4	1	5
non réinscrits à l'UBO	2	1	3
Total	26	2	28

Sur les 26 bac généraux inscrits en L1 Droit – parcours Marché de l'art en 2018-2019, 65% ont obtenu leur année et sont désormais en L2.

→ Les poursuites d'études à l'université

En L1 et L2, l'aménagement des cours permet de combiner les enseignements de droit et d'histoire de l'art. C'est uniquement en 3^{ème} année que l'étudiant devra suivre les deux programmes pour obtenir un double diplôme : une licence en Droit et une licence en Histoire de l'art.

A noter qu'à chaque semestre, l'étudiant peut faire le choix de réintégrer le parcours général de la Licence de Droit ou bien la licence d'Histoire de l'art et Archéologie.

A souligner qu'un stage est obligatoire en Licence, en troisième année.

→ Les débouchés

Compte tenu de leur double compétence, les titulaires de la licence mention Droit et Histoire de l'art pourront envisager une insertion professionnelle immédiate dans le secteur privé (fondations, secteurs liés directement ou indirectement au commerce des oeuvres d'art) comme dans le secteur public (service culturel des collectivités publiques, ministère de la culture).

Les métiers suivants peuvent être visés :

- accompagnateur d'activités ou de voyages touristiques et culturels ; agent de développement culturel local ; animateur d'activités culturelles en organisme patrimonial ou en centre socio-culturel ; chargé de recherche d'information et de veille documentaire ; chargé des ressources documentaires ; technicien de fouilles archéologiques ; médiateur culturel...
- après concours : agent de bibliothèque/Bibliothécaire ; animateur du patrimoine archiviste/Documentaliste ; assistant de conservation (spécialité musées/bibliothèques/patrimoine) ; assistant qualifié de conservation du patrimoine (spécialité musées/bibliothèques/archives/documentation)
- après examen : guide et guide-conférencier des VPAH (Villes et Pays d'Art et d'Histoire) ; guide-interprète régional ou national...

Sur le site CAP'AVENIR Brest, vous trouverez les enquêtes de l'observatoire concernant le devenir des diplômés de masters de l'UBO : [Enquêtes](#)

→ Conseils pour réussir son année



« Le travail ! On va pas se le cacher, faut plus travailler qu'au lycée pour avoir son année. »

« Premier conseil : assister à tous les cours, c'est la base. Deuxième conseil : prendre de l'avance sur les TD comme ça, on comprend mieux et si on ne comprend pas, on peut poser des questions. Troisième conseil : essayer de trouver des exemples concrets aux situations vues en cours pour mieux les comprendre et les apprendre. Quatrième conseil : approfondir les cours avec des livres à la bibliothèque, avec l'actualité... »

« Je suis assidu et j'assiste aux cours car le Prof donne toujours des conseils et une orientation de travail que je dois connaître. Je travaille régulièrement. Je cherche à comprendre plus qu'à apprendre par cœur. Je n'attends pas les dernières semaines pour me mettre au travail C'est le plus important, surtout dans des matières fondamentales. Par ailleurs, je m'intéresse à l'actualité ce qui est indispensable pour comprendre le cours. Enfin, je travaille avec d'autres étudiants. Le travail en groupe est très positif. Je vais à la B.U. (bibliothèque universitaire), je consulte les recueils de jurisprudence et les différentes références données par les enseignants pour approfondir. Et Je soigne la présentation, le style et l'orthographe car les profs y sont très attachés. »

→ Organiser son emploi du temps

Le volume horaire par semaine est d'environ 25 h de cours permettant de travailler à la bibliothèque, seul ou en groupe, de s'engager dans la vie associative et/ou de pratiquer une activité sportive et/ou culturelle. A ces heures de cours doivent s'ajouter un temps de travail personnel (révision des cours, préparation des TD, lectures, révisions...).

Voici un exemple d'emploi du temps :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h00-07h30					
08h00-08h30					
08h30-09h00	Droit civil				
09h00-09h30					
09h30-10h00		Droit civil	Organisation juridictionnelle pour Droit / Art	Introduction générale au droit	Droit constitutionnel
10h00-10h30					
10h30-11h00					
11h00-11h30					
11h30-12h00					
12h00-12h30					
12h30-13h00	Histoire de l'art antique				
13h00-13h30		Histoire art antique	Droit constitutionnel		
13h30-14h00					Organisation juridictionnelle pour Droit / Art
14h00-14h30					
14h30-15h00	Iconographie antique et médiévale				
15h00-15h30		Méthodologie histoire de l'art	Organisation juridictionnelle pour Droit / Art		Histoire art moderne
15h30-16h00					
16h00-16h30	TD soutien bilicence			Introduction au droit	
16h30-17h00					
17h00-17h30		Anglais			Droit civil
17h30-18h00	Iconographie moderne				
18h00-18h30					
18h30-19h00					
19h00-19h30					
19h30-20h00					

→ Liens utiles :

- Pôle universitaire Pierre-Jakez Hélias - UBO Quimper

- Catalogue de formations

- Conférences UBO

- Ateliers de conversation et d'échanges en langues

- Service culturel de l'UBO

- Les activités sportives du SUAPS